



# 107<sup>e</sup> VENDREDI DU HIRAK NOUVELLE MOBILISATION POPULAIRE

Page 4

LE JEUNE

N° 6933 SAMEDI 6 MARS 2021

# INDÉPENDANT

[www.jeune-independent.net](http://www.jeune-independent.net)

[direction@jeune-independent.net](mailto:direction@jeune-independent.net)

ASSASSINAT D'ALI TOUNSI

## Oultache condamné à la prison à vie

Page 3

LA COLONISATION ET LE COMBAT POUR LA LIBERTÉ CE N'EST PAS KIF KIF

# L'HORRIBLE PERVERSION DE L'HISTOIRE



*Le président Emmanuel Macron a récemment reconnu, officiellement, que l'emblématique Moudjahid Ali Boumendjel a été « arrêté par l'armée française, placé au secret, torturé, puis assassiné le 23 mars 1957 » à Alger. Il a ensuite exprimé sa volonté « d'avancer vers l'apaisement et la réconciliation » et « d'avancer sur la voie de la vérité », tout en précisant que son geste officiel « n'est pas un acte isolé ». On prend donc acte de cet acte politique symbolique, et on attend par conséquent de voir s'il sera suivi d'autres démarches de reconnaissance d'autres crimes tout aussi emblématiques commis par la France coloniale en Algérie. Page 16*

DÉCHÉANCE DE LA NATIONALITÉ ALGÉRIENNE

## Une procédure critiquée

Page 3

SON MAINTIEN N'EST PAS ENCORE TRANCHÉ

## La prière de tarawih divise

Page 2

FRANCE

## Les Lycéens contre l'islamophobie

Page 7

Des spécialistes tirent la sonnette d'alarme

**DES SPÉCIALISTES** en diabétologie, en nutrition et en psychologie ont mis en garde, jeudi à Alger, contre la prévalence croissante de l'obésité au sein de la société, cette maladie étant devenue une menace pour la santé publique.

Les personnes obèses sont exposées à plusieurs maladies graves, à l'instar des maladies cardiovasculaires, de l'hypertension artérielle (HTA), du diabète et du cancer, a souligné Pr Rachid Malek, chef de service de médecine interne au CHU de Sétif, à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre l'obésité célébrée le 4 mars.

Aujourd'hui, le monde souffre de trois pandémies que sont le diabète qui vient en tête, suivie de l'obésité puis de la Covid-19, a-t-il précisé.

Les personnes obèses sont les plus exposées à contracter le coronavirus pouvant causer la mort, a-t-il ajouté, précisant que les obèses et diabétiques figurent en tête des cas contaminés au coronavirus ayant été hospitalisés. Pour sa part, le directeur de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, Djamel Fourar a souligné que la prise en charge de l'obésité exigeait la conjugaison des efforts de tous les secteurs, chacun dans sa spécialité, rappelant les chiffres alarmants de l'enquête réalisée par l'Institut national de santé publique (INSP) en 2017 qui indique qu'un algérien sur deux et une algérienne sur trois souffrent de surpoids. Le ministère a mis en place une stratégie nationale de lutte contre ce phénomène, a-t-elle rappelé. De son côté, Pr Nassima Foudala, chef de service d'endocrinologie au CHU Lamine Debaghine (ex-Maillot) a mis l'accent sur l'impératif d'une lutte effective contre l'obésité, vu ses menaces sur la santé et le Trésor public.

Pr Bensmina, chef de service de diabétologie à l'Etablissement Hospitalo-universitaire (EHU) de Douéra a déploré, quant à elle, la situation sanitaire de certaines catégories d'âge chez les enfants dont le taux de surcharge pondérale a atteint un degré alarmant.

Pour prévenir cette maladie dangereuse, les spécialistes ont souligné la nécessité d'encourager la pratique du sport, la sensibilisation à une alimentation équilibrée et la lutte contre le tabagisme, en impliquant tous les acteurs de la société dans la prévention de cette maladie. De son côté, le président de l'Association de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (Apoce), Mustapha Zebdi a déploré l'absence d'informations détaillées sur les ingrédients des produits alimentaires commercialisés, ainsi que leur taux de sucre et de sel, ce qui a fait augmenter le nombre des malades chroniques ses dernières années.

**M. D.**

SON MAINTIEN EN CES TEMPS DE CORONAVIRUS N'EST PAS ENCORE TRANCHÉ

## La prière de tarawih divise

*Le maintien ou non de la prière de tarawih, durant le mois de ramadhan prochain, divise. L'un des membres du comité scientifique avait indiqué que cette prière ne peut être accomplie dans les mosquées en raison de la crise sanitaire que traverse le pays, notamment avec l'arrivée du variant anglais, avant d'être recadré par le ministère de la Santé, lequel affirme que ces déclarations n'engagent que leur auteur.*

**E**ncore du cafouillage dans la gestion de la crise sanitaire. Des déclarations se suivent et se contredisent. En effet, le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a démenti les informations selon lesquelles la prière de tarawih serait annulée durant le mois de ramadhan prochain en raison de la crise sanitaire, affirmant que la question n'est pas encore tranchée. Le ministère de la Santé, qui a affirmé que la question relative à la prière de tarawih n'a pas encore été abordée par le comité scientifique et sera consulté au moment opportun, a indiqué que l'auteur des déclarations sur cette prétendue interdiction ne fait plus partie du comité scientifique du suivi de la pandémie et n'engage que sa personne, sans pour autant le nommer.

C'est le Dr Mohamed Bekkat Berkani, membre du comité scientifique, qui, rappelons-le, avait fait part de son avis sur la nécessité d'annuler cette prière pour le ramadhan 2021, comme ce fut le cas l'année passée. Selon lui, la situation sanitaire actuelle, caractérisée, entre autres, par l'apparition du variant anglais, ne permet pas le maintien de ce rendez-vous qui regroupe des centaines de personnes dans les mosquées. A en croire le département de Benbouzid, le Dr Bekkat Berkani ne fait plus partie de l'équipe du comité de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus.

Le ministère des Affaires religieuses a, de son côté, démenti l'annulation de la prière de tarawih, affirmant que la décision qui sera prise sera communiquée au moment opportun par le ministère. Selon le département des Affaires religieuses, la question est en cours d'étude, et ce dans le cadre d'un protocole sanitaire bien



défini. Pour rappel, durant le ramadhan 2020, la prière de tarawih avait été suspendue. Le président de la commission ministérielle de la fatwa avait appelé les familles algériennes à accomplir la prière de tarawih à leur domicile pour lutter contre la propagation de la Covid-19. C'est au terme d'une réunion entre la commission et le porte-parole du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, présidée par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, que le président de la commission avait préconisé l'accomplissement de la prière de tarawih à domicile, soulignant l'impératif de respecter toutes

les précautions et mesures de prévention. Or, pour cette année, la situation épidémiologique s'est améliorée, chose qui a dicté une reprise quasi totale des activités économiques et sociales mais aussi la réouverture des mosquées dans le cadre du respect d'un protocole sanitaire. Cependant, l'apparition du variant anglais sur le sol algérien risque de changer la donne. Le président de la commission ministérielle de la fatwa s'est déjà exprimé sur la question, affirmant que l'accomplissement de la prière de tarawih dans les mosquées est tributaire de la situation sanitaire.

**Lilia Aït Akli**

### CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

## 187 nouveaux cas, 152 guérisons et 5 décès en 24 heures

**L'ALGÉRIE** a enregistré hier 187 nouvelles contaminations à la Covid-19, 152 guérisons et cinq décès, portant le nombre total des cas confirmés depuis le début de la pandémie à 113.948, des guérisons à 78.824 et celui des décès à 3.007.

«187 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 152 guérisons et cinq décès ont été recensés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le total des cas confirmés à 113.948, des guérisons à 78.824 et celui des décès à 3.007», a déclaré le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.

Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination à la Covid-19 s'élève à plus de 259 cas pour 100.000 habitants, ajoutant que les nouvelles contaminations enregistrées les 24 dernières heures représentent 0.40 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas, d'Alger (17.344 cas), Oran (12.034 cas), Blida (8.465 cas), Sétif (5.350 cas) et Bejaïa (4.524 cas) représentent à elles seules près de 40% des cas de contamination et plus de 30% des décès enregistrés sur le territoire national.

Pr Fourar a également indiqué que seulement 22 wilayas n'ont enregistré aucun cas au coronavirus et 19 autres ont recensé entre un et neuf cas, alors que 7 wilayas ont enregistré dix cas et plus.

Concernant le nombre de personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourar a fait état de 19 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays.

Enfin, le responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique de la part des citoyens, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques. Dans le monde, la pandémie provoquée par le nouveau coronavirus a fait au moins 2.584.486

morts depuis l'apparition de la Covid-19 fin décembre en Chine, selon un bilan établi hier à partir de sources officielles.

Plus de 116.409.354 cas de contamination ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie et au moins 92.024.223 personnes sont aujourd'hui considérées comme guéries.

Depuis le début de la pandémie, le nombre de tests réalisés a fortement augmenté et les techniques de dépistage et de traçage se sont améliorées, entraînant une hausse des contaminations déclarées.

Sur la journée de jeudi, 9.007 nouveaux décès et 424.952 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont le Brésil avec 1.699 nouveaux morts, les Etats-Unis (1.016) et le Mexique (822).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 520.356 décès pour 28.827.140 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 260.970 morts et 10.793.732 cas, le Mexique avec 188.866 morts (2.112.508 cas), l'Inde avec 157.548 morts (11.173.797 cas), et le Royaume-Uni avec 124.025 morts (4.201.358 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, la République tchèque est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 199 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Belgique (192), la Slovaquie (186), le Royaume-Uni (183) et le Monténégro (166).

L'Europe totalisait hier 867.606 décès pour 38.249.394 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 690.512 décès (21.758.761 cas), les Etats-Unis et le Canada 542.492 décès (29.704.473 cas), l'Asie 258.522 décès (16.266.951 cas), le Moyen-Orient 105.224 décès (5.619.893 cas), l'Afrique 104.984 décès (3.936.675 cas), et l'Océanie 951 décès (32.619 cas).

**Mohamed Mecelti**

ASSASSINAT D'ALI TOUNSI

# Oultache condamné à la prison à vie

Le tribunal criminel d'Alger a condamné hier, l'ex-premier responsable de l'aviation aérienne de la DGSN, le colonel Oultache Chouaieb à la prison à vie à l'issue d'un procès en cassation sur l'assassinat en 2010 de l'ancien DGSN Ali Tounsi. Entamé jeudi, le procès a duré jusqu'à 2 heures 37 minutes du vendredi matin.

Le tribunal criminel que présidait Mme Bouchenni Nacéra a répondu par oui à toutes les questions relatives à la culpabilité du mis en cause et aux circonstances atténuantes.

Oultache a été reconnu coupable d'homicide volontaire avec préméditation alors que l'accusation relative aux guet-apens retenue à son encontre par la chambre d'accusation de la cour d'Alger que présidait Mme Zigha Djamilia entre 2010-2014 lui a été retirée. Il a été reconnu coupable par le même tribunal d'avoir tenté de mettre fin aux jours de deux ex-cadres de la sûreté nationale à savoir respectivement l'ancien chef de la sûreté d'Alger Abderrabi Abdennabi et Daimi Youcef.

Appelé à la barre pour prononcer son dernier mot, l'inculpé a affirmé qu'il fait l'objet « de condamnations maquillées dans l'affaire proprement dite Oultache-ABM. Tous les accusés au même titre que moi ont été purement et simplement relaxés alors que moi j'ai été condamné respectivement à 7, 5 et 3 ans de prison ferme par trois cours de juridictions différentes Alger, Blida puis Boumerdes ».

« Je vous laisse Mme la présidente devant votre conscience. Je vous fais savoir que je n'avais pas l'intention de mettre fin à la vie de mon frère le colonel Tounsi. C'était quelqu'un de serviable qui ne me refusait rien. Je n'arrive toujours pas à réaliser ce qui s'est produit le 25 février 2010 », a-t-il dit.

« Je suis un cadre de l'Etat qui a suivi plusieurs formations dans le domaine de l'aviation aérienne à travers entre autre plusieurs pays notamment le Brésil et la Russie. J'ai été sollicité par feu le Général-major Mohamed Lamari pour prendre en charge l'aviation militaire alors que moi j'ai préféré travailler avec le colonel feu Ali Tounsi », a-t-il ajouté.



« Je passais presque tout mon temps avec lui. On se rencontrait quotidiennement. On se rendait ensemble au marché. On prenait le thé ensemble. J'ai tiré sur lui mais je ne l'ai pas tué ! », a-t-il conclu.

Auparavant, le procureur général du tribunal criminel d'Alger a requis la peine de mort contre Oultache

Le procureur a motivé la peine capitale en affirmant à la présidente en charge du dossier Mme Bouchenni Nacéra que « toutes les preuves légales et matérielles relatives aux accusations portées au cours de l'enquête préliminaire et l'instruction judiciaire sont formelles notamment en ce qui concerne l'intention criminelle de mettre fin à la vie de la victime ».

Dans le même contexte, le procureur général a indiqué que « l'incriminé jouissait de toutes ses facultés mentales et morales au moment

des faits. Il est entièrement responsable de ses actes dans cette affaire qui a fait couler beaucoup d'encre en 2010 car elle concerne l'assassinat d'un haut cadre de l'Etat qui a été assassiné dans son bureau d'une institution sécuritaire »

Les avocats des parties civiles et du mis en cause comptent introduire un pourvoi en cassation à la chambre criminelle de la Cour Suprême pour la révision du procès. Le tribunal a infligé à Oultache une amende de 2 millions de dinars qu'il doit verser à la veuve de la victime, et deux amendes d'un million de dinars qu'il doit remettre aux enfants du défunt Ali Tounsi. Il est à rappeler qu'Oultache a été condamné à la peine de mort en date du 25 février 2017. Le verdict a été prononcé par l'ancien président du tribunal criminel d'Alger Omar Belkharchi.

Redouane Hannachi

## ALGÉRIE-UE

Boukadoum souligne la nécessité de renforcer le dialogue



LE MINISTRE des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a mis l'accent, jeudi dans une communication téléphonique avec le Commissaire européen à l'élargissement et à la Politique de voisinage Oliver Varhelyi, sur la nécessité de renforcer le dialogue et la concertation entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) pour élaborer une vision commune sur les priorités de l'Accord d'association ainsi que toutes les questions régionales et internationales d'intérêt commun.

"J'ai mis l'accent sur la nécessité de renforcer le dialogue et la concertation entre l'Algérie et l'Union européenne pour élaborer une vision commune sur les priorités de l'Accord d'association ainsi que toutes les questions régionales et internationales d'intérêt commun", a écrit M. Boukadoum dans un tweet sur son compte officiel.

La 12e session du Conseil d'association entre l'Algérie et l'UE s'était tenue, début décembre 2020, par visioconférence, sous la coprésidence de M. Boukadoum et le Haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Joseph Borell.

En marge de la réunion, M. Boukadoum avait indiqué qu'"Il y a une volonté de dialogue" entre l'Algérie et l'UE concernant l'Accord d'association qui lie les deux parties depuis 2005, soulignant que sa révision doit assurer un équilibre entre les intérêts des deux parties.

Les négociateurs Algériens "sont conscients des manquements en matière de l'application de l'accord d'association notamment dans son aspect commercial", a-t-il affirmé.

"Quand il y a un déséquilibre nous intervenons pour le corriger", a-t-il dit, soulignant la nécessité de prendre toutes les mesures pour la révision de cet accord sur la base de l'équilibre.

"L'Algérie est un pays extrêmement important, étant la porte de l'Afrique et de l'Europe mais aussi un centre de stabilité" dans la région, a-t-il rappelé.

Signé en 2002, mais entré en vigueur en 2005, l'Accord d'association Algérie-UE prévoit l'établissement d'une zone de libre échange en 2017 qui a été décalée à septembre 2020. L'Algérie a demandé le report d'établissement de cette zone pour préserver sa production nationale mais sans renoncer à ce cadre d'association.

S.O.B

## DÉCHÉANCE DE LA NATIONALITÉ ALGÉRIENNE

# Une procédure critiquée

L'AVANT-PROJET de loi relatif à la déchéance de la nationalité acquise ou d'origine pour tout algérien auteur de graves préjudices aux intérêts de l'Etat en dehors du territoire national, présenté mercredi dernier lors d'une réunion du gouvernement par le ministre de la Justice, Belkacem Zeghmati, semble être sous le feu des critiques de certains politiques et juristes. Pour la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, « ce projet de loi est une démarche très dangereuse visant à diaboliser toute voix discordante par rapport aux choix politiques du gouvernement dans divers domaines ».

Estimant « inadmissible de toucher à un droit naturel », Mme Hanoune a appelé, dans une publication diffusée jeudi soir sur la page Facebook du PT, à l'annulation de l'avant-projet en question car, argue-t-elle, la nationalité algérienne coule dans les veines des Algériennes et des Algériens, d'où l'impossibilité de l'enlever.

Selon Mme Hanoune, cet avant-projet est « discriminatoire » et tend à « intimider » la communauté algérienne à l'étranger à travers une peine qu'elle qualifie de « dégradante ».

« Le nouveau code pénal conçu par le gouvernement et adopté par l'APN a ouvert la porte à des dérives à l'encontre des militants et activistes politiques qui ont été arbitrairement emprisonnés et condamnés à des peines judiciaires lourdes suite à des accusations fictives ayant trait, en réalité, à la pratique politique et à l'expression d'un avis politique », a indiqué la SG du PT. Mme Hanoune, qui a été déjà incarcérée pendant neuf mois en mai 2019 pour « complot contre l'autorité de l'Etat et de l'Armée », voit que « l'atteinte à l'intérêt suprême de l'Etat et à l'unité nationale sont des crimes à caractère vague et vaste, d'où l'impossibilité de les définir ». Ainsi, n'importe quelle activité politique pourrait, à ses yeux, être classée dans ce type de « crime extensible ». De son côté, l'avocat Mokrane Aït Larbi considère que le retrait de la

nationalité suite à des crimes est applicable dans d'autres pays quand il s'agit d'une nationalité acquise.

« Le retrait de la nationalité acquise à toute personne ayant commis certains crimes est applicable dans d'autres pays », a écrit le juriste sur sa page Facebook. « Quant au retrait de la nationalité algérienne d'origine, héritée de père en fils, est totalement inacceptable car les pères et grands-pères des Algériens se sont battus pour la nationalité algérienne », estime-t-il. Pour Me Aït Larbi, « quelle que soit la gravité des actes commis par le titulaire de la nationalité d'origine, celle-ci ne peut lui être retirée car l'Algérien authentique préférera être exécuté en raison des crimes qu'il a commis et refusera d'être déchu de sa nationalité pour laquelle ses pères et grands-pères se sont sacrifiés ».

Mettant en garde contre « une manipulation » autour de la nationalité d'origine, pour laquelle les Algériens ont payé le lourd tribut d'un million et demi de martyrs, l'avocat estime que « quiconque tente de déchoir les Algériens de la nationalité algérienne assumera sa responsabilité dans l'histoire de l'Algérie, précisant que « même les harkis n'ont pas été déchus de leur nationalité d'origine ».

Pour rappel, ledit projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance 70-86 du 15/12/1970, portant code de la nationalité nationale algérienne, prévoit la mise en place d'une procédure de retrait de la nationalité algérienne, acquise ou d'origine, qui s'appliquera à tout Algérien qui commet, en dehors du territoire national, des actes portant volontairement de graves préjudices aux intérêts de l'Etat ou qui portent atteinte à l'unité nationale. Selon les dispositions du même avant-projet, la procédure est applicable aussi à toute personne qui collabore avec un Etat ennemi, active ou adhère à une organisation terroriste, contribue à son financement ou en fait l'apologie.

Aziza Mehdid

Les femmes en force au rendez-vous du vendredi



**LA CONTESTATION** citoyenne s'est poursuivie ce vendredi à Constantine, trois jours avant le 8 mars, date commémorant la journée de la femme qui avait en 2019 marqué un tournant pour le réveil citoyen. Ce jour-là, le monde avait pris connaissance de la révolution qui venait de naître deux semaines plus tôt pour empêcher le pouvoir de Bouteflika de rempiler pour une cinquième mandature.

Hier, quelques milliers de personnes ont sillonné les rues du centre-ville scandant les coutumiers slogans visant le pouvoir.

Attachés à leur principale revendication, les hommes et les femmes nombreuses faut-il le noter, sortis ce vendredi n'ont eu de cesse de réclamer « leur émancipation ». « Istiqlal, istiqlal » était sur toutes les lèvres.

Cependant une relative baisse de garde contre la propagation de la pandémie de la covid-19 a été constatée. Peu de marcheurs avaient en effet pris soin de veiller au respect des mesures barrières notamment le port de masque.

SI une ou deux échauffourées ont été enregistrés parmi les manifestants, les services de sécurité posté au niveau des principales places du centre de la cité se sont quant à eux contentés encore une fois à regarder passer en boucle la foule.

Amine B.

## ANNABA

Une colère manifeste

**L'IMPORTANT** renfort sécuritaire pour empêcher la protestation populaire de ce vendredi a été rapidement déjoué par les milliers de manifestants arrivés en masse à partir des rues et ruelles de la Coquette. Ils sont venus de partout, même des wilayate limitrophes, entre autres El Tarf, Guelma et Souk-Ahras. La manifestation s'est tenue juste une demi-heure après la prière de vendredi pour ensuite s'enfler en nombre impressionnant de citoyens. Comme la précédente manifestation, plusieurs centaines de jeunes sont visibles sur le Cours de la Révolution. Ils criaient les mêmes slogans déjà scandés à travers des marches précédentes. Des pancartes sont brandies où on pouvait lire « abdication avec les pratiques du pouvoir actuel et instauration d'une nouvelle république capable de nous garantir une vie meilleur ».

Les manifestants, arrivés devant le siège de la Mouhafadha FLN situé sur le Cours de la Révolution, ont crié « Dégage FLN, tu as souillé l'histoire nationale ». Abordé, un groupe de manifestant a déclaré au jeune-indépendant : « Nous sommes en colère contre la situation socio-économique du pays.

Le chômage, la bureaucratie, la cherté de la vie, la crise de liquidité, la mal vie... Nous ne comprenons plus dans quel pays nous vivons ». Il faut signaler qu'au cours de la manifestation, les services de sécurité ont procédé à plusieurs arrestations de manifestants.

Nabil Chaoui

107<sup>e</sup> VENDREDI DU HIRAK

# Nouvelle mobilisation populaire

Des milliers de manifestants ont, une nouvelle fois, investi les rue d'Alger, réaffirmant leur attachement à l'unité nationale et à l'édification d'un Etat de droit basé sur la justice et la démocratie, et ce en dépit d'une situation sanitaire marquée par l'apparition de cas du variant anglais de la Covid-19.

**L**es forces de l'ordre, en nombre important dans toutes les artères de la capitale, ont utilisé matraques et gaz lacrymogène lorsque des manifestants ont forcé un cordon policier au niveau de la mosquée Errahma pour rejoindre la rue Didouche, lieu emblématique des rassemblements populaires. A Alger, les manifestants ont été aussi nombreux que vendredi dernier, quand des milliers de personnes ont défilé, renouant avec les marches hebdomadaires du Hirak déclenché le 22 février 2019 et qui avait forcé l'ex-homme fort Abdelaziz Bouteflika à quitter le pouvoir. Pour la deuxième semaine consécutive, les manifestants, drapés pour la plupart de l'emblème national, ont défilé de Bab El-Oued, dans le vieil Alger, jusqu'à la fac centrale en passant par la Grande Poste. Les protestataires ont brandi des pancartes sur lesquelles ils affirment leur volonté de continuer le Hirak, stoppé depuis près d'une année en raison des mesures préventives et de lutte contre la pandémie du corona-



virus. Des slogans du Hirak ont également été repris : "Algérie libre et démocratique" ou encore "Silmiya, silmiya" (pacifique), une allusion à la nature non violente du mouvement populaire, qui fait la fierté des citoyens et suscite l'admiration du monde entier.

Plusieurs pancartes portant des slogans et des messages allant dans ce sens ont marqué la marche de ce vendredi. "Nous

voulons récupérer notre pays, dégagez tous", "La lutte continue", lit-on sur certains écriteaux. Nacer, un infatigable hirakiste, présent tous les vendredis, arbore cette pancarte : «Libérez l'Algérie.

Libérez les Algériens». Sur ce même écriteau, le jeune hirakiste appelle les Algériens à tous se mobiliser pour sauver le pays. De son côté, Amina, 27 ans, a exprimé son engagement

pour cette lutte pacifique : «Le Hirak nous a tous libérés. Il faut que ce système parte car nous sommes déterminés à concrétiser nos revendications.»

«La liberté de la presse est une étape très importante, car si la presse se libère, cela sera un grand plus pour notre mouvement pacifique», a-t-elle ajouté.

Mohamed Mecelti

## BÉJAÏA

# Nouvelle journée de mobilisation

**LA VILLE DE BÉJAÏA** a vécu hier encore au rythme d'une nouvelle manifestation du mouvement populaire, la deuxième du genre depuis deux semaines. La mobilisation, a une fois, de plus était au rendez-vous.

Des milliers de personnes y ont participé. Le boulevard de la Liberté a vibré par l'ampleur de la foule. Des centaines de personnes étaient déjà arrivées avant l'heure du coup d'envoi de la marche sur l'esplanade la maison de la culture donnant le ton de la manifestation et ce qui allait suivre. Femmes, d'hommes, jeunes, vieilles et vieux, en familles, toutes les catégories de la société étaient présentes à la manifestation. La foule a pris possession du boulevard de la Liberté, grossissant de plus en plus avec l'arrivée des manifestants des quatre de la wilaya et à la sortie des mosquées de la ville, à l'issue de la prière du vendredi. Les milliers de personnes ont parcourues les rues de la ville de Yema Gouraya scandant des slogans hostiles au pouvoir, affichant détermination et beaucoup de perspicacité, réclamant sans interruption «le départ du système, une ouverture démocratique, la souveraineté du peuple et

l'instauration d'un Etat de droit, démocratique et social». La nouvelle loi de déchéance de la nationalité et la hausse des prix des produits alimentaires ont, aussi, été décriées. Des slogans son scandés à gorges déployées : «Djazaïr hurra democratia», siyada chaâbia marhala intiklia, pour un processus transitoire souverain», «Système dégage», «Silmiya hadharia», « «H'na ouled Amirouche marche arrière man wellouche» entre autres.

Des revendications et des slogans sont portés sur des pancartes et banderoles comme d'habitude.

Certains slogans et revendications ont une connotation politique et d'autres sociale. D'autres plus virulents ont, aussi, été scandés au long de la manifestation. Drapeaux national et Amazigh ornent la foule. Les manifestants ont affiché leur intention de poursuivre le combat en faveur du changement de régime et des pratiques politiques, la libération des personnes arrêtées, le respect de la souveraineté populaire». Ce vendredi a été caractérisé par une grande mobilisation.

N. Bensalem

## TIZI OUZOU

# Des dizaines de milliers de manifestants ont battu le pavé

**ILS ÉTAIENT HIER**, à l'occasion du troisième vendredi consécutif depuis le retour du Hirak après une pause de plusieurs mois due à la pandémie du coronavirus, des dizaines de milliers de manifestants à battre le pavé à Tizi-Ouzou. Notons d'emblée que les manifestants, en sus d'être des deux sexes, sont de différentes catégories sociales et différents milieux professionnels ainsi de différents courants politiques.

Cependant, ils se montrés unis comme les doigts d'une seule main à l'occasion de cette marche pacifique puisque leur revendication est toujours la même depuis le 22 février 2019 à savoir le changement du régime et l'instauration d'une deuxième République. Et comme les marches précédentes, l'horaire de la marche et l'itinéraire ont été respectés à la lettre. En effet, juste après la prière du

dohr, le coup d'envoi de la marche fut donné à partir du portail du campus universitaire Hasnaoua et le point d'arrivée la place de l'Olivier vis la rue Ahmed Lamali (route de l'hôpital), l'avenue Abane Ramdane et le boulevard Laârbi Ben M'hidi. Il y a lieu de signaler également qu'en dépit de la durée dans le temps de ces marches populaires, les manifestants ont manifesté hier la même ardeur, la même détermination et la même véhémence dans leur revendication que lors des marches de 2019. En somme, le Hirak ne s'est nullement estompé avec le temps.

Nous rappelons également qu'en dépit du nombre impressionnant des personnes ayant pris part à cette marche, celle-ci s'est déroulée pacifiquement. Autrement dit, comme celles de jadis.

De notre bureau, Saïd Tisseguine

BLIDA

# 500 tonnes de déchets à haut risque récupérées

*L'entreprise publique de wilaya pour la gestion des centres techniques d'enfouissement de la wilaya de Blida a traité et évalué, au cours de l'année écoulée, environ 500 tonnes de déchets à haut risque, y compris des déchets hospitaliers et médicaux ainsi que des déchets d'usine.*



**C**es déchets représentent un grand danger pour les citoyens dans le cas où ils sont jetés avec les ordures ménagères ou dans des espaces vides aléatoires, et c'est pourquoi la même entreprise travaille à récupérer les déchets médicaux dans les hôpitaux et les déchets contenant des matières dangereuses dans certaines usines, et ce afin de les traiter et d'éliminer tout danger émanant de ces derniers.

Selon une source officielle au sein de la commission de la santé, de l'hygiène et de la protection de l'environnement de l'Assemblée populaire de wilaya, la même entreprise a récupéré, suite à la visite effectuée par la commission, 10 tonnes de déchets ordinaires ainsi que 2,8 m3 de déchets passifs durant la même période. En revanche, la même commission a dénombré 71 dossiers d'investissement dans le domaine de l'environnement au niveau de la Direction nationale de l'industrie, et la même source a évoqué une volonté claire

de la part des investisseurs privés de s'introduire dans le domaine du traitement et de la valorisation des déchets, mais la concrétisation de ces projets reste liée à la bonne volonté des autorités locales dans ce domaine, et ce en facilitant notamment les démarches administratives et l'accompagnement sur le terrain.

Par ailleurs, et dans le cadre de l'amélioration de l'environnement, les services de l'EPIC Mitidja Nadhafa de la wilaya de Blida ont éliminé 33 points noirs de dépôts d'ordures depuis le début de l'année en cours, alors que la même entreprise souffre de problèmes de logistique, dont plusieurs camions qui sont en mode de veille vu leur état délabré, 37% d'entre eux étant considérés comme hors service. Le problème vital est l'absence de centres d'enfouissement technique (CET). Aussi, la commission de la santé et de l'environnement de l'APW a appelé à la nécessité d'attribuer des terrains pour la construction de nouveaux centres d'enfouissement technique, d'autant plus

que l'enveloppe financière est disponible pour cela, et dans le cadre de l'élimination des décharges sauvages, les autorités de wilaya ont enregistré deux nouvelles opérations visant à éliminer quatre décharges dans les communes de Bouinan., Beni Tamou, Chebli et Bouarfa.

La commission de santé et de protection de l'environnement, suite au dossier environnemental, a proposé de créer une station de filtration des eaux émanant de déchets, d'intensifier la surveillance sur le terrain pour lutter contre le phénomène de déversement aléatoire des déchets, d'obliger les propriétaires d'usine à filtrer l'eau industrielle au niveau de leurs usines avant de déverser en dehors du site et enfin de procéder à un contrôle continu des différentes institutions pour une élimination correcte. La même commission a également appelé à la réouverture de l'abattoir municipal de la commune de Blida afin de réduire l'abattage sauvage et afin de préserver la santé publique.

**T. Bouhamidi**

MÉDÉA

## Le wali met fin au blocage de l'APC de Tletat Douair

**LE WALI** de la wilaya de Médéa, Djahid Mous, agissant en vertu du pouvoir de substitution qui lui est dévolu par la réglementation, a mis fin au blocage de l'APC de Tletat Douair, 50 km au sud-est du chef-lieu de wilaya. Le wali a procédé à la désignation du secrétaire général de la commune en vue d'expédier les affaires courantes de la collectivité, selon un communiqué publié sur le site officiel de la wilaya. La décision du wali vient mettre un terme à la situation de blocage de l'APC, qui a duré plusieurs mois et qui n'a pas manqué de déteindre sur la gestion des affaires de la commune et son développement et d'avoir ainsi un "impact négatif sur le niveau de vie du citoyen", et ce faute de mise œuvre des projets inscrits à l'indicatif de cette collectivité.

Parmi les griefs cités et qui ont motivé la décision du wali, la non-adoption du budget primitif de la commune, l'absence d'information sur l'état des consommations des

crédits de paiement, l'absence d'ouverture des crédits devant être affectés au financement de l'opération de solidarité relative au mois sacré, le non-engagement des crédits destinés à l'entretien des établissements scolaires du cycle primaire et le retard dans le lancement des projets accordés au profit des zones d'ombre.

La décision du wali de mettre fin au blocage de l'APC est de nature à garantir la continuité du service public à la population et à assurer la pérennité du fonctionnement des institutions de l'Etat pour prendre en charge les préoccupations des citoyens de la commune de Tletat Douair, est-il indiqué.

A ce titre, le SG de la commune, Mohamed Okba, a été désigné à l'effet de gérer les affaires courantes alors qu'il sera procédé à l'annulation des décisions relatives à la permanence du P/APC, des présidents de commission ainsi que du délégué spécial de l'annexe.

Ainsi, l'intervention de la tutelle est venue mettre un terme à une situation qui n'a que trop duré, causant une quasi-paralysie de l'activité de la collectivité et de ses projets de développement.

La commune de Teltat Douair compte un grand nombre de zones d'ombre et la situation économique de sa population s'est encore dégradée ces derniers mois en raison du blocage de son Assemblée, auquel s'est ajouté le problème lié à la pandémie de coronavirus.

D'autres APC qui sont confrontées à la même situation, à la suite de conflits entre ses membres, vont connaître la même procédure de levée de blocage afin de ne pas pénaliser leurs populations respectives concernant les mesures de distribution de la prime de solidarité du mois de ramadhan d'un montant d'un million de centimes et ainsi préserver l'intérêt commun de la collectivité.

**Nabil B.**

TIZI-OUZOU

Formation sur la fabrication de fromages au profit de la femme rurale

**UNE FORMATION** sur les Techniques d'élevage bovin et la fabrication de fromages

au profit des femmes rurales issues des wilayas du Centre et de ressortissantes de la République arabe sahraouie et démocratique (RASD), a été lancée, vendredi à Tizi-Ouzou, par l'association nationale Forum appui et promotion de la femme rurale, a-t-on constaté.

Prévue initialement au centre de formation professionnelle de la commune de Sidi Naamane, cette formation organisée en collaboration avec la chambre d'agriculture de wilaya de Tizi-Ouzou et le Conseil national de la filière lait, a eu lieu finalement au niveau de l'Institut de formation professionnelle de Oued Fali.

Pas moins de 45 femmes, dont une vingtaine issue de la wilaya de Tizi-Ouzou, cinq invitées d'honneur du Sahara Occidental et le reste venues d'une dizaine de wilayas du Centre du pays, participent à cette formation de trois jours.

"Le but de cette initiative est d'accompagner la femme rurale à travers la formation afin de lui donner un outil pour créer sa propre activité génératrice de revenus, en exploitant les ressources disponibles dans son territoire", a indiqué à l'APS, la vice-présidente du Forum appui et promotion de la femme rurale, Dalila Aoues.

La participation des femmes sahraouies rentre dans le cadre de la solidarité qui lie l'Algérie à la RASD. Ces dernières une fois formées vont à leur tour former leurs concitoyennes sahraouies aux techniques d'élevage bovin et de fabrication de fromages, a-t-on appris de même source. A l'issue de cette formation, des diplômes validés par le secteur de la Formation professionnelle seront remis aux participantes, a indiqué Mme Aoues, rappelant, à ce titre, qu'une convention a été signée entre son association et le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Grâce à ce diplôme, les femmes formées pourront se rapprocher des organismes publics d'aide à la création d'emplois pour lancer leurs propres projets de micro-entreprise de fabrication de fromage artisanal ou unité d'élevage, a-t-elle souligné.

Les cinq femmes sahraouies présentes à Tizi-Ouzou dans le cadre de cette formation qui sera clôturée le 8 mars par une exposition des produits du terroir et une cérémonie de remises de diplômes, ont salué cette initiative et la "position immuable et honorable" de l'Algérie vis-à-vis de la question sahraouie.

La représentante de la direction de promotion de la femme sahraouie, Ouarda Hamoudi a souligné que cette formation est une opportunité pour un échange d'expériences et de savoir-faire, que, elle et ses compatriotes présentes à cette session, vont à leur tour partager avec leurs concitoyennes.

"Elle est aussi une occasion pour rappeler qu'il y a un peuple (Sahraoui) qui lutte pour son indépendance", a-t-elle dit avant de dénoncer "la guerre que vit son peuple suite à la violation, le 13 novembre dernier, de l'accord de cessez-le-feu, signé en 1991 sous l'égide de l'ONU, par le colonialisme marocain". "Une guerre que le Makhzen, qui cherche toujours à gagner du temps après 29 ans de recherche d'une solution pacifique, met à profit pour dilapider les richesses du Sahara occidental notamment les ressources halieutiques et le phosphate", a-t-elle déploré.

**S. T.**

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA					CONSTANTINE					ALGER					OUARGLA					CHLEF					MOSTAGANEM					ORAN				
	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha
	05:25	12:41	15:55	18:24	19:48	5:30	12:46	16:00	18:29	19:52	05:44	13:00	16:14	18:44	20:06	05:37	12:51	16:08	18:37	19:56	05:51	13:07	16:21	18:51	20:13	05:56	13:11	16:26	18:55	20:18	05:59	13:15	16:29	18:59	20:21

LE JEUNE

N° 6933 SAMEDI 6 MARS 2021

# INDÉPENDANT

www.jeune-independent.net

direction@jeune-independent.net



	Maximales	Minimales
Alger	22°	14°
Oran	19°	12°
Constantine	20°	06°
Ouargla	24°	13°

NON, LES CRIMES DE LA COLONISATION ET LES LUTTES DES ALGÉRIENS POUR LA LIBERTÉ, CE N'EST PAS KIF-KIF !

## Insoutenable nivellement historique en France !

Le président Emmanuel Macron a récemment reconnu, officiellement, que l'emblématique Moudjahid Ali Boumendjel a été « arrêté par l'armée française, placé au secret, torturé, puis assassiné le 23 mars 1957 » à Alger.

(Par Nadji Azzouz)

Il a ensuite exprimé sa volonté « d'avancer vers l'apaisement et la réconciliation » et « d'avancer sur la voie de la vérité », tout en précisant que son geste officiel « n'est pas un acte isolé ». On prend donc acte de cet acte politique symbolique, et on attend par conséquent de voir s'il sera suivi d'autres démarches de reconnaissance d'autres crimes tout aussi emblématiques commis par la France coloniale en Algérie. Là n'est cependant plus le propos, car le sujet du jour ce sont de multiples déclarations politiques et sur les réseaux sociaux qui révèlent l'existence d'un courant de pensée s'évertuant à mettre sur un même pied d'égalité, et sur une même échelle de grandeur, les crimes de la colonisation et les 132 ans de lutte du peuple algérien pour sa libération. Ce courant, qui assimile le bourreau à sa victime, est d'autant plus fort que des personnalités disposant d'une influence morale certaine et d'un certain poids politique l'expriment haut et fort.

Exemple en est, en premier lieu, l'ancien Premier ministre, vice-président du Sénat, figure historique de la droite, et facilitateur officiel dans les relations franco-algériennes, Jean-Pierre Raffarin. En second lieu, une autre personnalité emblématique de la même droite, Philippe Bas, questeur du Sénat, sénateur, ex-ministre du président Jacques Chirac et ancien secrétaire général de l'Élysée sous le même cinquième chef de l'État de la Vème République. Dans une déclaration audio au Figaro, M. Raffarin répète qu'une « grande partie de l'électorat de droite est pour une repentance de manière réciproque », et qu'il faudrait « reconnaître les drames d'un côté et de l'autre », rappelant à l'occasion que « la guerre, ce



sont deux blocs qui s'opposent ». Comme si le conflit armé qui a opposé la France coloniale à l'Algérie colonisée n'opposait pas un colonisateur et un colonisé, mais deux puissances militaires classiques en conflit.

Pour sa part, et par le truchement d'un tweet, M. Bas souligne que « la reconnaissance par Emmanuel Macron de tortures et de crimes commis en Algérie par des Français n'aurait de sens que si le président algérien reconnaissait simultanément les assassinats de civils commis au nom du FLN et le massacre de harkis ». Et d'affirmer, sur un ton péremptoire et marial :

« pas d'Histoire hémiplegique » ! On voit, à travers ces deux déclarations symboliques, que l'on est désormais en présence d'un courant de pensée puissant qui entend démonétiser tout geste du président Macron allant dans le sens de l'apaisement des mémoires et de la réconciliation entre l'ancienne puissance coloniale et son ex-colonie. Mieux ou pis encore, le neutraliser pour mieux le dissuader de faire de nouveaux gestes historiquement significatifs et politiquement courageux, sur le même chemin de l'apaisement et de la réconciliation. A écouter ce courant, qui prône un insoutenable nivellement histo-

rique en amalgamant les crimes coloniaux et les actes de lutte anticoloniale des Algériens, et à entendre MM. Bas et Raffarin, il faudrait peut-être que le peuple algérien et ses dirigeants politiques s'excusent du fait d'avoir décidé d'en finir avec le système d'oppression coloniale !

MM. Raffarin et Bas, qu'est-ce que les Algériens devraient reconnaître réciproquement et simultanément, et de quoi devraient-ils s'excuser donc ? De considérer les formes et les moyens de lutte utilisés, en leur qualité de dominés, spoliés, humiliés, réprimés, enfumés, écrasés, massacrés, dépossédés, déprivés, déportés, emprisonnés, déculturés et acculturés, comme des crimes abjects ? De s'excuser d'avoir utilisé des couteaux, des bombes artisanales dans des couffins et des fusils de chasse face aux avions, aux tanks, aux hélicoptères, aux bombes larguées, aux millions de mines disséminées, au napalm déversé, et pour faire face à la torture systématique, aux « crevettes-Bigeard », aux enfumades, aux centres de détention, à la guillotine, entre autres moyens colossaux de la domination coloniale !

Du reste, MM. Bas et Raffarin, pourriez-vous envisager, un seul instant, qu'un seul Français puisse un jour mettre sur un même pied d'égalité les crimes nazis et les réponses révolutionnaires et légitimes de la Résistance française à la barbarie inouïe du 3ème Reich en France ? Si vous répondez par l'affirmative à cette simple question, les Algériens envisageraient alors d'admettre que les crimes de la colonisation française en Algérie et leur lutte de plus d'un siècle contre l'oppression coloniale, c'est kif-kif et inversement ! Pour l'instant, et pour vous reprendre, M. Bas, « pas d'Histoire hémiplegique » !

N.A.

SA CANDIDATURE A ÉTÉ VALIDÉE PAR LA FIFA

## Zetchi : «soulagé d'être réhabilité»

**LE PRÉSIDENT** de la Fédération algérienne de football (FAF) Kheïreddine Zetchi, dont la candidature aux élections du Conseil de la Fédération internationale (Fifa) a été validée par le Tribunal arbitral de sport (TAS) de Lausanne (Suisse), s'est dit vendredi

"soulagé" d'être réhabilité, à une semaine du rendez-vous électoral, prévu en marge de l'assemblée générale élective (AGE) de la Confédération africaine (CAF), le 12 mars à Rabat (Maroc).

"Dieu merci, mon recours déposé au niveau du TAS a été accepté et je suis de nouveau candidat pour un siège au Conseil de la Fifa. Je regrette le temps perdu depuis le refus de mon dossier, qui aurait pu me permettre de réaliser un grand travail pour promouvoir ma candidature. Maintenant, je vais reprendre ma campagne, quitte à travailler 24/24 heures pour mettre tous les atouts de mon côté en vue de ces élections », a indiqué Zetchi sur les ondes de la radio nationale. "Rejetée par la Fifa le 26 janvier dernier, la candidature de Zetchi a été finalement validée par le TAS. L'instance internationale a rejeté le dossier de Zetchi pour

avoir omis de signaler deux suspensions antérieures sur le plan national (2016) et continental (2018). Zetchi est de nouveau candidat pour arracher l'un des deux sièges libérés en fin de mandat de quatre ans par le Tunisien Tarek Bouchamaoui et l'Égyptien Hani Abo Rida, en compagnie de trois autres candidatures : Fawzi Lekdjaâ (Maroc), Gustavo Ndong Edo (Guinée équatoriale), et Abo Rida, ce dernier brigant un second mandat.

"J'avais entamé ma campagne en janvier au Cameroun lors du championnat d'Afrique des nations CHAN-2021 (réservé aux joueurs locaux, ndlr), mais elle a été interrompue après le rejet de ma candidature. Je vais reprendre contact avec les présidents de fédérations au cours de la semaine, je reste confiant même si la mission s'annonce d'ores et déjà difficile", a-t-il ajouté, soulignant que son départ pour Rabat se fera le mercredi 10 mars, soit à deux jours des élections.

Par ailleurs, le président de la FAF a indiqué que son instance était dans l'attente d'une autorisation de la part du ministère de la jeunesse et des sports (MJS) pour pouvoir

organiser une assemblée générale extraordinaire (AGEx) pour la mise en conformité des nouveaux statuts, comme l'exige la Fifa.

"Nous sommes dans l'attente du feu vert du MJS en toute sérénité, pour l'organisation d'une assemblée extraordinaire, afin d'amender les nouveaux statuts, sur demande de la Fifa, avec qui nous avons enclenché un processus pour cette opération depuis novembre 2019", a-t-il souligné. Avant de conclure : "J'espère qu'on pourra organiser l'AGEx dans les plus brefs délais, afin de fixer ensuite la date de l'assemblée ordinaire, suivie par l'assemblée élective. L'équipe nationale a besoin de plus de sérénité, elle qui s'apprête à entamer les éliminatoires de la Coupe du monde 2022 (juin, ndlr). Je souhaite que notre football national soit dans le calme pour permettre à notre sélection d'aller au bout dans ses éliminatoires et se qualifier pour le Mondial 2022 au Qatar. Nous n'avons pas besoin d'être perturbés. La feuille de route est tracée dès le début, j'espère qu'on retrouvera plus de sérénité dans l'intérêt de football algérien".